

OUTREMER

# La FEDOM a entendu avec optimisme le pacte de responsabilité de Hollande

Satisfaite des nouvelles positions du président de la République en faveur des entreprises, la FEDOM attend de la future loi compétitivité emploi la traduction en actes de ce discours et propose le concept de «zone franche totale».

**A** l'instar de Pierre Gattaz, président du Medef, réagissent aux propos de François Hollande et son pacte de responsabilité, Jean-Pierre Philibert, président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer (FEDOM), a indiqué hier que «le patronat ultramarin répondra présent». Il attend bien sûr quelle traduction pour l'Outre-mer le gouvernement donnera à la nouvelle feuille de route que l'Elysée lui a donnée mardi dernier.

C'est donc avec une attention particulière que la FEDOM va suivre les travaux préparatoires de la future loi compétitivité emploi. «Ce dont l'Outre-mer a besoin, assène M. Philibert, c'est de couilles ! Soit on estime qu'il n'y a plus rien à attendre de l'Outre-mer, soit on considère que l'Outre-mer est une chance et il ne faut pas y aller petit bras.» Il propose dès lors un «changement de moteur». Bien sûr il écouterait le 23 janvier l'interview de François Hollande sur les chaînes d'Outre-mer 1ere et rencontrera avant son conseiller outre-

mer, Marc Vizy. Mais une chose est déjà acquise, le 26 février prochain au Sénat, lors de la prochaine assemblée générale de la FEDOM, il proposera l'établissement de «zones franches totales», pour qu'il n'y ait plus ces trop nombreux mécanismes. C'est cela qu'il appelle le «nouveau moteur». Le dispositif actuel des zones franches d'activité présente un bénéfice pour les entrepreneurs (et un coût pour l'Etat) de 150 millions d'euros. «Ce n'est pas un grand gain finalement, regrette la FEDOM, car c'est plafonné, coupé, sectorisé et compliqué...»

## LE HIC DU RECENTRAGE DES EXONÉRATIONS DE CHARGES

Si Jean-Pierre Philibert a écouté le président Hollande avec un certain optimisme, il s'interroge sur l'ambition de la loi compétitivité emploi : «Le problème, c'est que ce ne serait quasiment que du redéploiement et à moyens constants.» Il a bien pris note qu'il pourrait y avoir une dotation supplé-

mentaire de 20 à 25 millions d'euros, «mais c'est peu pour l'ensemble de l'Outre-mer quand la réduction des exonérations de charges sociales nous a pris 90 millions».

Alors évidemment quand le président de la République a parlé de réduction des charges sociales patronales avec la disparition d'ici 2017 des charges d'allocations familiales, il revient en mémoire du patron de la FEDOM «le funeste article 70 de la loi de finances 2014». Cet article, qui a depuis changé de numéro, est celui qui recentre les exonérations de charges sur les bas salaires. «On a pénalisé l'encadrement moyen et supérieur, allant à l'encontre même de la mission sur la régionalisation de l'emploi que Jean-Marc Ayrault a confiée à Patrick Lebreton». Jean-Pierre Philibert a fait ses calculs : en cumulant la future baisse présidentielle, celle induite par le nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi et le recentrage des exonérations, le compte n'y est pas : «Les salaires allant de 2,5 à 2,9 SMIC auront encore un coût plus élevé qu'en 2013. Seuls les bas salaires y trouveront leur compte...»

Dans ce dossier pour la compétitivité des entreprises, la FEDOM craint au final une absence de courage du gouvernement. «C'est par exemple, glisse-t-il malignement, de ne pas reparler de la



Jean-Pierre Philibert, président de la FEDOM.

question des sursalaires des fonctionnaires alors que Victorin Lurel s'est targué, en faisant adopter la loi contre la vie chère, d'avoir fait baisser les prix globalement de 10 %. N'est-ce pas la vie chère qui a justifié ces sursalaires ? » Et, sur le sujet, il a conclu par un beau lapsus linguae en parlant de «loi de régulation abusive» !

FXG, à Paris

**en bref**  
65 millions d'euros grâce à un bulletin Euro Millions de 2 euros

Loches (Indre-et-Loire) : son donjon du XI<sup>e</sup> siècle, son château Renaissance, sa forêt domaniale aux chênes séculaires et, depuis le 7 janvier, son gagnant à l'Euro Millions. La Française des Jeux (FDJ) a annoncé hier qu'elle avait payé récemment 65.138.886 euros à un modeste père de famille de ce département du Centre qui avait acheté un bulletin de 2 euros. Ce nouveau nabab, anonyme, qui pointe désormais à la 487<sup>e</sup> place des 500 plus grandes fortunes françaises, a partagé avec un joueur espagnol dans la soirée du 7 janvier la cagnotte de la loterie européenne qui s'élevait à 130.277.772 euros après dix tirages consécutifs sans gagnant. 103<sup>e</sup> joueur français du Loto ou d'Euro Millions à avoir empoché un gain égal ou supérieur à 10 millions d'euros depuis 2004, il est le septième plus gros gagnant en France à Euro Millions qui fête le 13 février son dixième anniversaire. L'heureux gagnant, cité par la FDJ, dit jouer régulièrement avec ses amis proches à Euro Millions pour une mise à chaque fois de 2 euros grâce à un système flash. A Loches, c'est le terminal du point de vente "Le Chiquito", 8 rue Picois, qui lui a attribué aléatoirement la combinaison gagnante. Lors de la remise de son chèque par la FDJ, le gagnant a déclaré : «En 2014 je m'étais dit : ça va changer!». «Au vu de mon implication dans mon travail avec un salaire à peine au-dessus du smic, vraiment pas au niveau de mon engagement et de mes responsabilités, je me suis toujours dit que je méritais d'avoir quelque chose en plus», a-t-il dit. Il a aussi raconté avoir tout de suite réalisé l'importance de la somme, une fois passé le choc de la confirmation de son gain. Avant le tirage, il rêvait sur la rubrique "occasions" d'une revue sur les 4x4. Après le tirage, il a repris sa lecture à la rubrique "voitures neuves". Mais le nouveau crésus n'entend pas quitter la France pour des raisons fiscales "mais aider des entreprises de toute sa grande famille pour l'emploi en France". Comme il n'est pas parti en vacances depuis des années et qu'il adore le Tour de France, il envisage de louer un camping-car pour voir en famille une étape. Pour la suite : achat d'une résidence principale et d'un mas en Provence avant de réfléchir à placer son pactole.

MÉDIAS

## Valérie Trierweiler hospitalisée depuis une semaine : interrogations sur sa santé et son avenir

Une semaine après la révélation de la liaison de François Hollande avec l'actrice Julie Gayet, la compagne du président, Valérie Trierweiler (photo), sous le choc, était toujours hospitalisée hier, suscitant de nombreuses interrogations sur son état de santé et son avenir à l'Elysée.

Parallèlement, l'hebdomadaire Closer, qui avait révélé la semaine dernière la liaison présidentielle, a reçu une assignation de M<sup>me</sup> Gayet pour atteinte à la vie privée. Elle réclame 50 000 euros de dommages et intérêt, 4 000 euros pour les coûts de procédure, ainsi qu'une publication judiciaire sur la moitié de la couverture du magazine. Au Palais présidentiel, officiellement le black out est total. «Rien. On n'a pas

du tout envie de communiquer sur ce sujet", répond-on au service de communication de la présidence, alors que Julie Gayet, 41 ans, et Valérie Trierweiler, 48 ans, font la une des magazines de la semaine.

Quant à sa date de sortie de l'hôpital, déjà reportée une première fois, «rien n'est fixé, ce sont toujours les médecins qui sont maîtres de la décision», indique simplement un conseiller, sans autres précisions sur l'état de santé de la Première dame.

Le nom de l'établissement où elle a été admise est également tenu secret à l'Elysée. Selon plusieurs médias dont l'hebdomadaire Paris-Match, employeur de la Première Dame, toujours journaliste, il s'agit de la Pitié

Salpêtrière. Le conseiller santé de François Hollande, Olivier Lyon-Caen, est chef du service de neurologie de cet hôpital. Mardi, lors de sa troisième conférence de presse, François Hollande est lui-même resté très évasif sur la situation de sa compagne. «Elle se repose», a-t-il dit. Refusant les questions sur sa vie privée, il a juste concédé que son couple traversait «des moments douloureux».

A l'Elysée, l'affaire occupe tous les esprits et alimente nombre des conversations.

«Le président s'en est très bien sorti lors de sa conférence de presse. Mais ça ne suffit pas, il faut maintenant qu'il dise aux Français s'il forme toujours un couple avec Valérie Trierweiler», confie ainsi un des proches du président.

### "UNE PREMIÈRE DAME DANS LA TOURMENTE"

«Mais le problème, c'est qu'il ne peut pas parler tant qu'elle est hospitalisée», ajoute-t-il.

Sur les circonstances de l'hospitalisation soudaine, les récits convergent pour faire état d'une crise de nerfs de la Première dame vendredi dernier au matin après la parution dans le magazine Closer.

Selon des journalistes ayant gardé le contact avec M<sup>me</sup> Trierweiler, celle-ci serait aujourd'hui «très affaiblie».

La question se pose désormais de l'avenir de Valérie Trierweiler à l'Elysée. Même s'il n'y pas de statut officiel de Première dame, la compagne du président, qui s'est engagée dans des causes humanitaires, en particulier en faveur des enfants et des femmes victimes de

violences lors de conflits, y dispose d'un cabinet composé de quatre personnes. Le chef de l'Etat a promis de clarifier la situation de son couple avant sa visite d'Etat prévue le 11 février aux Etats-unis à l'invitation du couple Obama.

Mais déjà, certains proches de François Hollande, qui n'a jamais été marié, pas même avec la mère de ses quatre enfants, Ségolène Royal, 60 ans, lui conseillent d'inaugurer «une présidence célibataire».

«Ce serait un élément de modernisation de la fonction présidentielle», fait valoir l'un d'eux.

François Rebsamen, président du groupe PS au Sénat, proche également du chef de l'Etat, a publiquement souhaité mardi la disparition de la notion de «Première dame», une pratique, selon lui, «surannée». L'ancien Premier ministre UMP, Alain Juppé, avait ironisé sur la possibilité de créer «un statut de deuxième dame».

En attendant, l'affaire occupe largement la presse hebdomadaire et étrangère. «Julie Gayet : elle bouleverse la vie du président», titre Gala avec une photo de l'actrice tout de blanc vêtue barrant la une. Le visage de la comédienne est aussi en couverture du magazine féminin Elle qui commente : «Actrice et femme engagée. Julie Gayet : une passion française».

«Il n'est pire poison mortel que l'indifférence», écrit pour sa part Valérie Trierweiler dans sa chronique littéraire consacrée au dernier livre d'Andrei Makine parue dans le dernier numéro de Paris-Match, qui consacre sa couverture et plusieurs pages à «une Première dame dans la tourmente».

